

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 SEPTEMBRE 2019 – 19h30

Présents : M. Mme MANUBY Didier, MEGE Isabelle, ANTUNES Fernand, COURTADON Hélène, LOBJOIS Corine, MEUNIER Thierry, FERREIRA Raquel, DE JESUS José, ROSSIGNOL Alexis, LONCHAMBON Jacqueline, ALVES Laurence, BRUNET David, THAUVIN Isabelle

Absents : Mme GARRACHON Annie (procuration à Mme Courtadon Hélène), M. BARBARIN Jérôme (procuration à M. Manuby Didier), M. ESTIER Pascal (procuration à Mme Lonchambon Jacqueline), M. BERTHIER Yannick (procuration à Mme Alves Laurence), M. MAZERON Laurent, Mme EMPSON Valérie

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Mme Isabelle MEGE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- Travaux
- Affaires foncières
- Affaires scolaires
- Assainissement
- Associations
- Intercommunalité
- Questions diverses

Le compte-rendu du 27 août 2019 est lu par Mme Isabelle Mège et adopté avec :

- 13 voix pour,
- 4 abstentions : Mme Lonchambon, M. Estier, Mme Alves et M. Berthier ne participent pas au vote.

M. le Maire demande l'accord de l'assemblée pour l'ajout d'un point « Affaires financières » à l'ordre du jour. Le Conseil municipal donne son accord avec :

- 13 voix pour,
- 4 abstentions : Mme Lonchambon, M. Estier, Mme Alves et M. Berthier ne participent pas au vote.

TRAVAUX :

Tournobert : La première réunion de reprise du chantier a eu lieu le 17 septembre dernier. L'entreprise COLAS réalise actuellement la pose des bordures et caniveaux.

Deux rétrécissements de chaussée dans la traverse du village et un passage surélevé au niveau du chemin des Creux seront installés.

Ecole maternelle : L'adjoint M. Antunes a participé à la réception des travaux :

des travaux électriques sont à terminer ou à reprendre, au niveau des menuiseries il manque des poignées et des bandes sur les portes vitrées. La toiture et l'isolation ont été refaites en partie et la peinture dans la classe de la directrice est terminée. La 2^{ème} classe sera repeinte lors des vacances de Toussaint. Une réfection des urinoirs sera à prévoir.

AFFAIRES FINANCIERES :

Monsieur le Maire indique que, pour financer diverses opérations d'investissement, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 300 000 € qui avait été prévu lors du budget primitif voté en avril 2019. Suite aux propositions reçues de plusieurs établissements bancaires, l'établissement qui a présenté la meilleure offre est : le Crédit Agricole Centre France.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de contracter auprès du Crédit Agricole Centre France un prêt bancaire de la somme de 300 000 € sur 15 ans au taux de 0.65 % avec :

- 13 voix pour,
- 4 abstentions : Mme Lonchambon, M. Estier, Mme Alves et M. Berthier ne participent pas au vote.

AFFAIRES FONCIERES :

DIA : Le Conseil municipal décide de ne pas user du droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées suivantes avec :

- 13 voix pour,
- 4 abstentions : Mme Lonchambon, M. Estier, Mme Alves et M. Berthier ne participent pas au vote.

- AL 356 d'une superficie de 896 m² avec habitation vendue par la SCI GEL PLUS au profit de M. et Mme Jérôme GUILLERY au prix de 115 000 €.

- BC 457 d'une superficie de 1 845 m² vendue par M. Yves ROUGIER au profit de M. Hervé BEAUJON au prix de 18 000 €.

- AV 46 d'une superficie de 991 m² avec habitation vendue par M. et Mme Frédéric FINE au profit de M. Joao BAPTISTA et Mme Marine GIDEL au prix de 109 000 €.

Pharmacie : Suite à la demande de la pharmacienne d'acquérir une parcelle de terrain communale en vue de l'édification d'une nouvelle pharmacie qui répondra aux normes récentes imposées, une rencontre aura lieu sur place afin de préciser l'implantation et la superficie requise.

Terrain AV 126 : La parcelle AV 126 étant classée en « emplacement réservé » sur le PLU, son propriétaire souhaite la céder à la commune dès maintenant. Le Maire a demandé aux Services des Domaines une estimation de ce terrain.

AFFAIRES SCOLAIRES :

Le Maire informe l'assemblée qu'une classe de l'école élémentaire a été supprimée par les Services Académiques à la rentrée scolaire, en raison d'une baisse significative des effectifs. Il rappelle qu'en début d'année 2019 grâce à une action des élus et de l'Association des Parents d'Elèves, la classe avait pu être sauvée. Durant l'été pour des raisons multiples et familiales, 8 élèves sont partis, avec pour conséquence un abaissement de l'effectif à 62 élèves à la rentrée de septembre 2019. Les 3 classes auront un effectif moyen de 20 élèves par classe, ce qui reste raisonnable.

ASSAINISSEMENT :

Station d'épuration : Une réunion de démarrage a eu lieu le 18 septembre avec le cabinet SOMIVAL, les entreprises, la SEMERAP, la Police de l'eau et le SATESE. Les travaux débuteront mi-octobre pour se terminer en juillet 2020. Une réunion d'information des habitants est prévue le 15 octobre prochain.

Le Cabinet SOMIVAL est en redressement judiciaire. Des repreneurs doivent se faire connaître avant fin septembre. Une partie des salariés du cabinet SOMIVAL est volontaire pour créer une SCOP si aucun repreneur ne se manifeste. Ils souhaitent conserver le marché de maîtrise d'œuvre de la commune. Un courrier sera adressé à SOMIVAL afin de faire part de la satisfaction de la commune quant à la mission exercée et le souhait de poursuivre ce partenariat. Une délibération sera prise par le Conseil municipal dès lors qu'un repreneur sera identifié.

Rapport d'activité du Service Assainissement de la SEMERAP : Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'activité du Service Assainissement Collectif de la SEMERAP pour l'exercice 2018, avec :

- 13 voix pour,
- 4 abstentions : Mme Lonchambon, M. Estier, Mme Alves et M. Berthier ne participent pas au vote.

ASSOCIATIONS :

Société de chasse de Tournobert : Le Conseil municipal décide de renouveler la convention avec la Société de Chasse de Farges – Tournobert pour la mise à disposition temporaire et gratuite d'un terrain avec local aménagé, du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020, avec :

- 13 voix pour,
- 4 abstentions : Mme Lonchambon, M. Estier, Mme Alves et M. Berthier ne participent pas au vote.

Ce local doit encore faire l'objet de travaux électriques et sanitaires. Il pourrait à l'avenir être utilisé par d'autres associations pour des animations.

INTERCOMMUNALITE :

Viaduc des Fades : Lors des Journées du Patrimoine, le samedi 21 septembre 2019, dans le cadre de la Mission BERN, un chèque de 500 000 € a été remis par la Française des Jeux pour la sécurisation et la valorisation du Viaduc des Fades. Un projet de vélorail sera mis en place par la Communauté de Communes dès que la convention d'utilisation de la voie sera validée par la SNCF.

L'ancien bâtiment de la gare SNCF sera acquis ou conventionné par la Commune par l'intermédiaire de l'EPF-SMAF. Il sera réhabilité pour la création d'un accueil du vélorail et d'autres activités à définir telles qu'une salle d'exposition autour du Viaduc et de son histoire, un musée sur la thématique de l'acier. Le Maire souhaite lancer une étude estimative sur la réhabilitation des bâtiments de la SNCF et engager un architecte pour effectuer cette mission. Le Conseil municipal donne son accord avec :

- 13 voix pour,

- 4 abstentions : Mme Lonchambon, M. Estier, Mme Alves et M. Berthier ne participent pas au vote.

Piscine communautaire : L'inauguration des travaux de rénovation de la piscine dans le cadre du Contrat de Performance Energétique, s'est déroulée le 21 septembre 2019 en présence du nouveau Sous-Préfet.

QUESTIONS DIVERSES :

- Plan social de l'Entreprise DIETAL : Une réunion a été organisée avec la Communauté de Communes, les maires, les représentants du personnel et les syndicats. Le licenciement de 70 salariés est envisagé par la direction de l'entreprise. Les syndicats craignent ensuite 140 licenciements puis une fermeture complète. La direction a promis des investissements sur le site de DIETAL à Saint Georges de Mons dans son projet de relance de l'activité.

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : La Communauté de Communes est engagée dans le PCAET. Une réunion d'information pour les habitants aura lieu au Foyer Rural le jeudi 26 septembre 2019 à 18h00.

Démolition des logements de l'OPHIS : Une rencontre avec l'OPHIS est prévue le mercredi 02 octobre 2019 concernant les HLM « Le Champ des Sables ».

Sous-Préfet de Riom : Nomination du nouveau Sous-Préfet de Riom M. Olivier MAUREL.

Repas du CCAS : 120 convives ont participé au repas organisé par le CCAS le dimanche 22 septembre 2019.

Compteurs LINKY : Le déploiement du compteur Linky arrive sur la commune à partir du 1^{er} semestre 2020. Une réunion publique d'information serait envisageable avec les services d'ENEDIS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.